

acte de naissance de Marie Josephine, né le neuf
 prairial à sept heures du soir, au légitime mariage de
 Me Pierre François Mercier et Anne Bergue, le mari Josephine
 le père de l'enfant été reconnu être une fille
 premier témoin Charles Marie Mercier garçon majeur de la
 second témoin Germain le mari poëtre de Louis Marie
 le père de tout de cette commune
 Sur la déclaration à moi faite par Pierre François Mercier
 père de l'enfant et ont signé Germain le père de l'enfant
 Germain le mari qui ont de leur et savoir Germain
 Charles Marie Mercier

Constatai suivant la loi par moi Jean Pierre Ringot maire
 de Bournonville faisant la fonction d'officier de l'état
 civil le vingt deuxième jour du mois prairial an douze de la République française
 acte de naissance de Jean Bernabé le contra né le vingt
 quatre heures du soir au légitime mariage de François le contra
 marchand et Marie Madeleine Cabaret son épouse demeurant à Bournonville
 le père de l'enfant a été reconnu être un garçon
 par le premier témoin Pierre Perrault garçon majeur
 second témoin Rosalie le contra veuve de Germain
 Sur la requête à moi faite par François le contra père de l'enfant
 et le deux témoins ont déclaré et savoir Ringot maire le contra

Constatai suivant la loi par moi Jean Pierre Ringot maire
 de Bournonville faisant la fonction d'officier public de l'état
 civil le vingt deuxième jour du mois de messidor an douze de la République française
 acte de naissance de Jean Marie Guilbert né le vingt
 quatre heures du matin au légitime mariage de Ondart Julien
 journalier et Marie Jeanne le contra son épouse demeurant à Bournonville
 le père de l'enfant a été reconnu être un garçon
 par le premier témoin Jean Marie Perrault garçon majeur de Bournonville
 le second témoin Germain le contra fille majeure de Bournonville
 Sur la requête à moi faite par Ondart Julien père de l'enfant
 et ont déclaré et savoir Germain

Constatai suivant la loi par moi Jean Pierre Ringot maire de Bournonville
 faisant la fonction d'officier public de l'état civil le vingt deuxième jour
 du mois thermidor an douze de la République française
 acte de naissance de Jean Marie Thomas Guilbert né le vingt
 deux heures du soir au légitime mariage de
 Jean Marie Guilbert et Marie Elisabeth Angustine Carjeu
 son épouse demeurant à Bournonville le père de l'enfant
 a été reconnu être un garçon par le premier témoin Louis
 Marie Thomas marchand garçon majeur de Bournonville second
 témoin Jeanne Violette Antoinette Guilbert fille de Bournonville
 Sur la requête à moi faite par Jean Marie
 père de l'enfant et ont signé Carjeu
 Constatai suivant la loi par moi Jean Pierre Ringot maire de
 Bournonville Carjeu Genevieve Guilbert Guilbert
 Ringot maire



REGISTRE aux actes de Mariages et Divorces pour l'an douze
 de la République française, pour servir à la commune de Bournonville
 arrondissement de Boulogne, lequel contient
 quatre feuillets, côtés par premier et
 dernier, et paraphés, en vertu de l'article 41 titre 2, chapitre I.^{er}
 de la loi du 20 ventôse an 11, relative aux actes de l'état civil,
 par moi président du Tribunal de 1.^{re} instance de l'arrondissement
 de Boulogne.

Fait à Boulogne-sur-mer, le *Crente* Fructidor;
 an onze de la République française.



Mercier Pierre Marie
 à ans de l'année 1791

Du vingt septième jour du mois de Nivose l'an douze de la
 République française.

Acte de Mariage de Pierre François Mercier
 âgé de vingt cinq ans, né à Mennesville, départe-
 ment de pas de Calais le six du mois de Décembre
 l'an mille sept cent soixante dix huit - profession
 de Domestique - demeurant à Bournonville -
 département de pas de Calais fils majeur de Effant Jean
 Charles ancien demeurant à Bournonville - département
 de pas de Calais de Magdeleine Portain
 demeurant à Bournonville département de pas de
 Calais